Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

GARD - SMEG

25-241
DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

BAGNOLS SUR CEZE - 08
Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Secteur Energie :	08 - MONT BOUQUET
Responsable de Secteur :	Pascal PEYRIERE - pascal.peyriere@territoireenergiegard.fr
Chargé d'affaires :	Aurélie DE SMET - aurelie.desmet@territoireenergiegard.fr

Documents :

- Modèle de délibération
- Etat(s) Financier(s) Estimatif(s)
- Métré(s) estimatif(s) préliminaire(s)
- Fiche(s) technique(s)
- Convention(s)
- Plan(s)
- Autre

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

25-241

PROPOSITION DE DELIBERATION

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR n°08
Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux coordonnés «Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle».

Ce projet s'élève à **103 000,00 € HT** soit **123 600,00 € TTC.**

Définition sommaire du projet : La commune a sollicité le SMEG pour la mise en discrétion Avenue du Général de Gaule et la rue des Jardins des Souvenir en tranche optionnelle. L'ensemble de l'enfouissement est composé de BT, EP et ORANGE sur support communs sur environ 90 ml.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public. Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans les Etats Financier Estimatifs (EFE).

Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :

1. Approuve les projets sur les réseaux :
 • D'électricité 25-241-DIS dont le montant s'élève à **85 000,00 € HT** soit **102 000,00 € TTC**
 • De génie civil Télécom 25-241-TEL dont le montant s'élève à **18 000,00 € HT** soit **21 600,00 € TTC**

Dont les périmètres sont définis dans les dossiers d'avant-projets ci-joint, ainsi que les Etats Financiers Estimatifs, et demande leur inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.

2. Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes.

3. S'engage à inscrire ses participations, telles qu'elles figurent dans les Etats Financiers Estimatifs ci-joint, et qui s'élèveront approximativement à :
 • **29 750,00 €** pour le réseaux d'électricité 25-241-DIS
 • **22 500,00 €** pour le réseaux de génie civil Télécom 25-241-TEL

4. Autorise son Maire à viser les Etats Financiers Estimatifs, la convention de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage de génie civil Télécom ci-joints.

5. Versera, ses participations en deux temps comme indiqué dans les Etats Financiers Estimatifs
 • Un acompte au moment de la commande des travaux,
 • Le solde à la réception des travaux.

6. Prend note qu'à la réception des travaux le SMEG établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment les participations définitives de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.

7. Par ailleurs, dans le cas où les projets seraient abandonnés à la demande de la mairie, la commune s'engage à prendre en charge les frais d'étude qui s'élèvent approximativement à :
 • **1 620,00 € TTC** pour le réseaux d'électricité 25-241-DIS
 • **294,00 € TTC** pour le réseaux de génie civil Télécom 25-241-TEL

8. Demande au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

9. Autorise son Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires.

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-DIS

ETAT FINANCIER ESTIMATIF

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

1. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	66 325,07 € HT	
Ingénierie :	6 000,00 € HT	
Coordination SPS :	2 500,00 € HT	
Autre :	7 174,93 € HT	
DAM :	1 500,00 € HT	
IC :	1 500,00 € HT	
Total des dépenses prévisionnelles :	**85 000,00 € HT**	**102 000,00 € TTC** (TVA: 20%)

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention			Participation Collectivité
Article 8 2027 [DIPI]	85 000,00 €	Syndicat	30,00 %	25 500,00 €	25 500,00 €
		Concessionnaire	40,00 %	34 000,00 €	
	85 000,00 €			**59 500,00 €**	**25 500,00 €**

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	25 500,00 €
Participation aux frais d'investissement (85 000,00 x 5%) :	4 250,00 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**29 750,00 €**

4. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 50% :	15 000,00 €
Acompte N°2 et solde :	14 750,00 €
TOTAL	**29 750,00 €**

A BAGNOLS-SUR-CEZE, le

Pour la collectivité :
BAGNOLS SUR CEZE
le Maire, **Pascale BORDES**

A NIMES, le 02/09/2026

Le Vice-Président
Pascal PEYRIERE

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie
GARD - SMEG

25-241-DIS

ETAT FINANCIER ESTIMATIF

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie
GARD - SMEG

25-241-DIS

MÉTRÉ ESTIMATIF PRÉLIMINAIRE

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
1200	Elagages d'arbres	H	3,00	113,00 €	339,00 €
1300	Alternat par feux tricolores	J	30,00	67,80 €	2 034,00 €
1400	Alternat par piquets K10 (signaux manuels)	J	5,00	226,00 €	1 130,00 €
1500	Panneaux d'identification de chantier de dissimulation fixés sur toulousaine	U	1,00	135,60 €	135,60 €
1700	Mises en place du panneau mobile d'information de chantier SMEG	U	2,00	39,55 €	79,10 €
1800	Déposes et reposes de panneaux de signalisation routière	U	2,00	56,50 €	113,00 €
2002	Fouille pour localisation de réseau en phase chantier	F	4,00	271,20 €	1 084,80 €
2106	Tranchée 0,40 m et épaulements - Fiche 1 (tranchée sous chaussée départementale réseau N1: t>7500 veh/jour)	ML	160,00	127,69 €	20 430,40 €
2201	Sur largeur de 0,10 m - Fiche 1 (tranchée sous chaussée départementale réseau N1: t>7500 veh/jour)	ML	50,00	18,08 €	904,00 €
2601	Dépose et repose bordures trottoirs de tous types	ML	10,00	39,55 €	395,50 €
2603	Terrassement manuel en terrain privé	ML	50,00	73,45 €	3 672,50 €
2604	Plus-value pour terrassement en terrain dur	M3	20,00	70,06 €	1 401,20 €
2607	Amenée sur site d'un camion aspirateur excavateur pour terrassement	F	1,00	1 017,00 €	1 017,00 €
2608	Terrassement par camion aspirateur excavateur	M3	10,00	203,40 €	2 034,00 €
2618	Pénétration dans mur d'habitation	U	5,00	91,53 €	457,65 €
2619	Evacuation de déblais en décharge	M3	70,00	15,82 €	1 107,40 €
2620	Contrôle de compactage	1/2 J	2,00	565,00 €	1 130,00 €
2703	Réfection de tranchée en enrobé à froid	M2	60,00	28,25 €	1 695,00 €
2715	Réfection de chaussée ou trottoir en béton	M2	30,00	84,75 €	2 542,50 €
2801	Béton de propreté (B 20)	M3	10,00	276,85 €	2 768,50 €
3009	Mesure de résistivité de sol	U	4,00	81,36 €	325,44 €
3014	Rapport de visite d'huissier	U	1,00	904,00 €	904,00 €
3018	Dossier d'exécution des travaux	U	1,00	226,00 €	226,00 €
3019	Installation de chantier	U	1,00	452,00 €	452,00 €
3020	Démarche pour coupure HTA et BT	U	1,00	282,50 €	282,50 €
3021	Dossier de mise sous tension pour ENEDIS	U	1,00	62,15 €	62,15 €
3022	Dossier de récolement	U	1,00	45,20 €	45,20 €
3027	Etablissement du plan conforme à execution	U	1,00	384,20 €	384,20 €
3118	Poteau B.A classe D 12 mètres 12,5 kN	U	1,00	1 593,30 €	1 593,30 €
3357	Shunt	U	2,00	271,20 €	542,40 €
3401	Mise à la terre	U	3,00	152,55 €	457,65 €

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-DIS

MÉTRÉ ESTIMATIF PRÉLIMINAIRE

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
3402	Câblette de terre	ML	150,00	4,18 €	627,00 €
3403	Amélioration de la prise de terre par tranchée supplémentaire	U	2,00	110,74 €	221,48 €
3501	Fourreau annelé Ø 75	ML	90,00	4,52 €	406,80 €
3503	Fourreau annelé Ø 160	ML	150,00	7,57 €	1 135,50 €
3606	Câble BTS 3 x 240 mm2 + 1 x 95 mm2	ML	150,00	33,34 €	5 001,00 €
3608	Câble BTS 4 x 35 mm2	ML	90,00	12,43 €	1 118,70 €
3702	Socle et grille RMBT 6 directions, 9 plages	U	3,00	949,20 €	2 847,60 €
3709	Enveloppe béton pour REMBT 450	U	3,00	198,32 €	594,96 €
3712	Encastrement enveloppe béton pour REMBT 450		3,00	368,38 €	1 105,14 €
3723	Descente aéro-souterraine BT	U	2,00	406,80 €	813,60 €
3727	Reprise de branchement souterrain 4 conducteurs y compris dépose	U	5,00	192,10 €	960,50 €
3907	Dépose support béton	U	4,00	305,10 €	1 220,40 €
3912	Dépose de scellement en façade	U	4,00	45,20 €	180,80 €
3916	Dépose d'un câble de réseau torsadé sur poteau	ML	180,00	1,92 €	345,60 €
				Total HT :	**66 325,07 €**
				Montant coef (0) :	0 €
				Ingénierie :	6 000,00 €
				ENEDIS :	0 €
				Coordination SPS :	2 500,00 €
				Divers :	7 174,93 €
				CTO :	0 €
				DAM :	1 500,00 €
				IC :	1 500,00 €
				Total net HT :	**85 000,00 €**
				TVA (20,00 %) :	17 000,00 €
				Total TTC :	**102 000,00 €**

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-DIS

FICHE TECHNIQUE

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Code	Description	U.	Qte
BT.P.A.01	Année de réalisation(date principale de réalisation prévue)	-	0
BT.P.B.01	Nombre branchements raccordés en l'état, sans modifications	U	4
BT.P.L.03	Linéaire souterrain	ML	150
BT.D.L.01	Linéaire aérien	ML	180
BT.E.L.01	Linéaire aérien	ML	180

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-TEL

ETAT FINANCIER ESTIMATIF

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

1. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	14 277,41 € HT	
Ingénierie :	1 400,00 € HT	
Autre :	2 322,59 € HT	
Total des dépenses prévisionnelles :	**18 000,00 € HT**	**21 600,00 € TTC** (TVA: 20%)

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention
GENIE CIVIL TELECOM 2027 [DIPI]	0,00 €	
Hors subvention	18 000,00 €	
	18 000,00 €	**0,00 €**

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	18 000,00 €
Participation aux frais d'investissement (18 000,00 x 5%) :	900,00 €
TVA (20 %) :	3 600,00 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**22 500,00 €**

4. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 80% :	18 000,00 €
Acompte N°2 et solde :	4 500,00 €
TOTAL	**22 500,00 €**

A BAGNOLS-SUR-CEZE, le

Pour la collectivité :
BAGNOLS SUR CEZE
le Maire, **Pascale BORDES**

A NIMES, le 02/09/2026

Le Vice-Président
Pascal PEYRIERE

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-TEL

MÉTRÉ ESTIMATIF PRÉLIMINAIRE

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Code	Description	U.	Qte	Prix U.	Total HT
2002	Fouille pour localisation de réseau en phase chantier	F	4,00	271,20 €	1 084,80 €
2201	Sur largeur de 0,10 m - Fiche 1 (tranchée sous chaussée départementale réseau N1: t>7500 veh/jour)	ML	150,00	18,08 €	2 712,00 €
2603	Terrassement manuel en terrain privé	ML	50,00	73,45 €	3 672,50 €
2604	Plus-value pour terrassement en terrain dur	M3	6,00	70,06 €	420,36 €
2618	Pénétration dans mur d'habitation	U	5,00	91,53 €	457,65 €
2619	Evacuation de déblais en décharge	M3	16,00	15,82 €	253,12 €
2703	Réfection de tranchée en enrobé à froid	M2	15,00	28,25 €	423,75 €
2715	Réfection de chaussée ou trottoir en béton	M2	5,00	84,75 €	423,75 €
2801	Béton de propreté (B 20)	M3	4,00	276,85 €	1 107,40 €
5109	Pose de Fourreau PVC et PEHD	ML	600,00	2,03 €	1 218,00 €
5110	Fourniture et pose de Chambre béton 30 X 30	U	3,00	124,30 €	372,90 €
5138	Mise en place Chambre L1C 400 kN fournie par ailleurs	U	2,00	335,61 €	671,22 €
5139	Mise en place Chambre L2C 400 kN fournie par ailleurs	U	3,00	422,62 €	1 267,86 €
5148	Percement de chambre	U	1,00	192,10 €	192,10 €
				Total HT :	**14 277,41 €**
				Montant coef (0) :	0 €
				Ingénierie :	1 400,00 €
				ENEDIS :	0 €
				Coordination SPS :	0 €
				Divers :	2 322,59 €
				CTO :	0 €
				DAM :	0 €
				IC :	0 €
				Total net HT :	**18 000,00 €**
				TVA (20,00 %) :	3 600,00 €
				Total TTC :	**21 600,00 €**

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-TEL

FICHE TECHNIQUE

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Code	Description	U.	Qte
DIPI Génie Civil Telecom			
1204	Longueur de tranchée	m	150
1203	Nombre de chambre particulier	u	3
1202	Nombre de chambre structure	u	5
1201	Longueur de tube	m	600

4, rue Bridaine
30000 Nîmes
Tél : 04 66 38 65 75
contact@territoireenergiegard.fr

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_134-DE

territoire d'énergie GARD - SMEG

25-241-TEL

CONVENTION DE DÉLÉGATION PONCTUELLE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

BAGNOLS SUR CEZE - SECTEUR 08

Dissimulation coord. voirie et RH - RN580 Av. Général de Gaulle

Entre : **BAGNOLS SUR CEZE**
Représentée par **Madame Pascale BORDES,**
dûment autorisé en vertu de la délibération du __/__/__
et désigné par "la collectivité"

Et : **Le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard**
Representé par son Président **Monsieur Aimé CAVAILLÉ,**
dûment autorisé en vertu de la délibération du 26 novembre 2024
et désigné par "le SMEG"

Considérant :

- les statuts du syndicat autorisent les collectivités adhérentes à lui confier la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de génie civil des équipements électroniques de communication,
- l'article L.2224-35 du CGCT,
- la convention Orange-Syndicat relative à l'enfouissement des équipements électroniques de communication,
- le transfert de la maîtrise d'ouvrage des réseaux électriques au syndicat

Il est convenu :

Article 1 : Objet de la convention

Elle s'applique aux travaux d'enfouissement des équipements électroniques de communication

Article 2 : Travaux

- Le syndicat commande et paie les travaux.
- Le coût prévisionnel des travaux de génie civil des équipements électroniques de la communication est estimé à 21 600,00 € TTC (soit 18 000,00 € HT)
- Participation aux frais pour investissement (18 000,00 x 5%) : 900,00 €
- Participation totale de la collectivité à verser au syndicat : 22 500,00 €

Article 3 : Règlement de la participation de la collectivité au SMEG

La collectivité versera sa participation au SMEG en deux acomptes:

- un premier acompte de **18 000,00 €** lors de la commande des travaux
- un second acompte et solde estimé provisoirement à **4 500,00 €** après la réception des travaux. Ce solde sera établi sur la base des dépenses réelles du chantier.

La collectivité perçoit directement les éventuelles subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental.

Article 4 : Durée de la convention

La convention prend fin au terme du règlement financier de l'opération.

A BAGNOLS-SUR-CEZE, le Pour la collectivité : BAGNOLS SUR CEZE le Maire, **Pascale BORDES**	A NIMES, Le Vice-Président **Pascal PEYRIERE**